

Anderlecht, le 4 mars 2022

Madame, Monsieur,
Chers Parents,

Une fois n'est pas coutume, c'est avec un certain plaisir que nous nous permettons de vous adresser ce courrier suite à la réunion du Comité de Concertation (CODECO) de ce vendredi 4 mars 2022 qui a décidé de faire basculer notre pays en code jaune du fameux baromètre Corona, avec comme conséquences un très fort allègement des contraintes qui nous étaient imposées depuis de nombreux mois.

Voici donc les mesures principales et les nouvelles règles qui seront d'application à partir de ce lundi 7 mars 2022 :

Fin du port obligatoire du masque

C'est sans conteste LA mesure importante que nous attendions tous depuis bientôt deux ans !

Les élèves et les membres du personnel ne doivent plus porter le masque à l'école.

Les élèves souhaitant malgré tout porter le masque sont en droit de le faire si les parents en font la demande. Les parents doivent alors fournir 2 masques par jour à leur enfant.

Dans cette même logique, les parents ne sont plus tenus de mettre un masque lorsqu'ils rentrent dans notre école pour venir déposer ou rechercher leur enfant.

Organisation de la sortie des cours

La crise du Covid nous aura permis de mettre en place une nouvelle organisation pour la sortie des cours et la récupération des enfants par leurs parents.

Ce système structuré qui autorise les parents à rentrer dans l'école, classe par classe, est sans doute un peu contraignant mais il est néanmoins largement plus sécurisant pour les professeurs et nos éducatrices. Nous avons donc décidé de ne rien changer à la procédure actuelle.

Les parents sont toujours invités à se placer sur le trottoir situé en face de l'école, le long du parc, à ne pas encombrer le trottoir de l'école et ses abords et à ne rentrer dans l'école qu'à l'appel de la classe de leur enfant.

Il y aura toujours lieu de suivre le chemin délimité par les barrières et la petite chaîne rouge et blanche, de récupérer son enfant et de quitter rapidement l'école.

Comme expliqué plus haut, le port du masque par les parents, ne sera toutefois plus obligatoire.

Départ et arrivée en cours de journée

Il convient d'éviter au maximum les rendez-vous médicaux, administratifs ou autres en cours de journée. Si tel devait néanmoins être le cas, nous vous rappelons qu'il n'est pas possible de venir déposer ou de venir rechercher un enfant à n'importe quel moment de la journée.

Si un enfant doit exceptionnellement s'absenter le matin, il peut revenir à l'école à 12h00 ou à 13h00.

Si un enfant doit exceptionnellement s'absenter l'après-midi, il peut quitter l'école à 12h00 ou à 13h00.

En dehors de ces heures, aucune arrivée ou aucun départ ne sera autorisé.

Respect des horaires

Dans la même logique que les consignes précisées plus haut, nous insistons fortement pour que tous les parents respectent scrupuleusement les horaires de début et de fin de journée.

Ceci, non seulement par respect pour nos professeurs et nos éducatrices, mais également par respect pour votre enfant. C'est en lui permettant d'arriver et de repartir à l'heure à l'école que vous lui témoignerez de l'importance de l'école et de son travail à vos yeux.

Suppression du Covid Safe Ticket et des jauges pour les activités festives

Cette autre mesure très attendue nous permet de vous confirmer l'organisation de notre **fancy fair du samedi 21 mai 2022**. Ce premier grand rendez-vous festif depuis bientôt 2 ans, nous permettra de nous retrouver enfin de façon conviviale autour des stands des jeux mais également de revoir vos enfants dans le cadre de spectacles et de danses sur le thème des Supers Héros !

Nous vous invitons déjà tous à bloquer cette date dans vos agendas.

Réunion des parents du 31 mars 2022 – M3 à P6

La réunion des parents en lien avec la remise du second bulletin de l'année, se déroulera bien en présentiel, comme par le passé. Les informations pratiques suivront.

Classes de mer pour les P3 et P4 – 9 au 13 mai 2022

Week-end à la mer pour les P5 et P6 – 3 au 5 juin 2022

Ces 2 séjours pédagogiques sont bien confirmés suivant un modus operandi qui vous sera détaillé par les professeurs.

Il sera néanmoins fortement recommandé aux parents de réaliser des autotests sur leurs enfants, avant de partir en voyage (si possible le jour du départ).

Afin de nous donner les meilleures chances que ces allègements et ce retour à la vie normale puissent s'inscrire dans la durée, nous devons continuer à jouer le jeu de la solidarité et de la bienveillance. C'est ainsi que nous continuons à demander à tous les parents de ne pas déposer un enfant malade à l'école et de continuer à pratiquer des autotests en cas de doute.

Tous les parents doivent toujours être disponibles sur leur GSM et doivent pouvoir se libérer au cas où l'école solliciterait la reprise immédiate d'un enfant malade. A cette fin, n'oubliez de prévenir l'école dans le cas où vous auriez changé de numéro d'appel !

Merci à tous de votre compréhension et, encore une fois, de votre indispensable collaboration.

Murielle Scrève
Directrice

Marc Vande Weyer
Directeur